

Grand Format

Le Journal de la Communauté de Communes
du Briançonnais

Janvier 2009 - N°8



Ensemble
l'avenir se construit

Meilleurs Vœux... 2009

Briançon • Cervières • La Grave • Le Monétier-les-Bains • Montgenèvre • Névache • Puy Saint-André
Saint-Chaffrey • La Salle-les-Alpes • Val-des-Prés • Villar d'Arène • Villard Saint-Pancrace

Sommaire...

Collectivité...

ρ 3 à 7 La nouvelle équipe, ses rôles et missions

ρ 8 La Commission Consultative des Services Publics Locaux

Social...

ρ 9 Accueil de la Petite Enfance

Environnement...

ρ 10 à 11 Collecte sélective des déchets

ρ 12 Assainissement

Collectivité

ρ 13 La "Marianne d'Or" pour le programme d'assainissement "Patrimoine et rivières"

Aménagement du Territoire...

ρ 14 Casernement des Sapeurs-Pompiers

En Bref...

ρ 15 Zones d'Activités, Navette Haute-Clarée, Logement des saisonniers et Géoportail

Édito

Nous sommes heureux et fiers de vous faire parvenir, à l'occasion de cette nouvelle année, le numéro 8 de Grand Format, premier bulletin intercommunal de l'équipe communautaire élue en avril dernier.

À travers ce support de communication, lien important entre les élus et les habitants, nous aurons à cœur de vous tenir informés de l'avancement des projets et des actions de la Communauté de Communes du Briançonnais dans un esprit de transparence.

Dans cette optique et afin que l'ensemble des 12 communes de la Collectivité ait l'opportunité de s'adresser aux lecteurs de Grand Format, nous avons fait le choix d'un édito tournant avec M. Le Président.

Ainsi chaque trimestre, vous retrouverez dans cette tribune l'édito d'un des 11 Vice-Présidents de la Communauté de Communes qui aura l'opportunité de réagir sur le sujet de son choix.

La Collectivité, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, est une formidable force de proposition et surtout un acteur majeur pour le développement du Briançonnais.

En effet, la Commission Attractivité du Territoire que nous animons a pour ambition de participer activement à la mise en valeur du Briançonnais sur le plan : touristique, économique, transfrontalier... grâce à sa démarche de travail collaboratif elle est un moteur de notre devenir.

Soyez assurés de notre engagement plein et entier pour contribuer à rendre le Briançonnais de demain encore plus dynamique et remarquable qu'il ne l'est actuellement.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2009.

Laurence FINE,
Vice-Présidente déléguée
à la Communication

Guy HERMITTE,
Vice-Président délégué
à l'Attractivité du Territoire

Des élus investis...

Suite aux élections municipales de mars 2008, les conseils municipaux ont choisi leurs représentants à la Communauté de Communes du Briançonnais. Ceux-ci, désormais Conseillers Communautaires, ont ensuite élu leur Président ainsi que les Vice-Présidents.



Le Président

Il représente l'exécutif de la Collectivité :

Il est le seul responsable de l'Administration.

Il est le Chef des services de la Communauté de Communes.

Il élabore l'ordre du jour du Conseil Communautaire dont il prépare et applique les délibérations.

Il prescrit l'exécution des recettes et est l'ordonnateur des dépenses.

L'assistance des Vice-Présidents

Les Vice-Présidents délégués sont responsables du ou des secteur(s) d'activité(s) qui leurs ont été confiés par le Président. Ce sont les 11 autres maires de la Collectivité. Ils prennent les décisions courantes rattachées aux compétences dont ils ont la charge.



Lors de ma deuxième élection consécutive au poste de Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, en avril dernier, j'ai souhaité initier une nouvelle façon de conduire la Collectivité qui soit source de solidarité communautaire mais aussi de démocratie participative.

Dans cette optique, j'ai consulté les Maires des douze communes membres, élus Vice-Présidents, afin de les inviter à s'impliquer entièrement dans le vie quotidienne de la Communauté de Communes, bien en amont des votes finaux en Conseil. Ceux-ci ont répondu présents et c'est aujourd'hui, main dans la main, unie, que la nouvelle équipe avance sur l'ensemble des champs d'actions de la Collectivité.

Ce subtil maillage de responsabilités, ainsi créé, permettra, à terme, j'en suis convaincu, de porter en exemple notre Territoire sur le plan national pour ses réalisations en matière de Protection de l'Environnement, de Développement Durable, de Services de proximité à caractère sociaux, de Développement économique...

Alain BAYROU.

Une équipe proche de vous...

BRIANÇON



Alain Bayrou
Président

MONTGENÈVRE



Guy Hermitte

1^{er} Vice-Président : Attractivité du Territoire

- > Développement économique :
 - Zones d'Activités
 - Immobilier d'entreprises
- > Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs
- > Analyse de Fréquentation Touristique
 - > Pays du Grand Briançonnais
 - > Coopération Transfrontalière
- > Système d'Information Géographique & Schéma de COhérence Territoriale

VILLAR D'ARÈNE



Xavier Cret

2^e Vice-Président : Culture, Solidarité et Technologies

- > Théâtre Le Cadran
- > Centre d'Enseignement Artistique
 - > Accueil de la Petite Enfance
 - Contrat Enfance-Jeunesse & Prévention Spécialisée
 - > Espace Familles
- > Maison & Résidence des Saisonniers
- > Services numériques au public
 - Bibliothèques numériques
 - Cybersat
- > e-services : Intranet / Extranet
- > Très Haut Débit

SAINT-CHAFFREY



Henry Raoux

3^e Vice-Président : Environnement et Développement Durable

- > Collecte, transfert, traitement et valorisation des déchets ménagers
- > Assainissement collectif et non collectif
- > Ressources en eau potable

CERVIÈRES



Thierry Ducurtil

4^e Vice-Président : Développement Rural

- > Transport d'animaux
- Abattoir Guil Durance et Plateforme agricole
- > Fourrières
- > Réémetteurs télévisuels
- > Casernement des Sapeurs-Pompiers

LA SALLE-LES-ALPES



Alain Fardella

5^e Vice-Président : Suppléant Le Président

- > En cas d'empêchement à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres
- > Dans la gestion des opérations pour compte de tiers
- > Dans l'exécution du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage

VAL-DES-PRÉS



René Siestrunch

6^e Vice-Président

- > Opération Grand Site
- > Développement de la Filière Bois
- > Groupement Intercommunal Agro-Sylvo-Cynégétique

NÉVACHE



Georges Pouchof Roupe Blanc

7^e Vice-Président

- > Transports et déplacements à la demande dont Navette Opération Grand Site

LE MONÉTIER-LES-BAINS



Pierre Bouvier

8^e Vice-Président : Finances

- > Transfert de charges et modes de gestion des services publics (Régie Intercommunale des Pompes Funèbres)
- > Évolution des ressources communautaires
- > Finances - Exécution budgétaire et analyse prospective

VILLARD SAINT-PANCRACE



Laurence Fine

9^e Vice-Présidente

- > Communication interne et externe (Grand Format, Rapports d'activités)
- > Réunions communales

LA GRAVE



Jean-Pierre Sevrez

10^e Vice-Président

- > Téléphérique de La Grave - La Meije
- > FISAC / ORAC : Opérations de soutien au Commerce et à l'Artisanat

PUY SAINT-ANDRÉ



Pierre Leroy

11^e Vice-Président

Une démocratie active...

Le Bureau : le Président et les 11 autres maires de la Collectivité

Il se réunit tous les 15 jours.

C'est un lieu de débat entre ses membres.

On y prépare et définit les objectifs de la politique communautaire et leur mise en œuvre.

On y examine au préalable les délibérations soumises au vote des Conseillers Communautaires lors des assemblées délibérantes ou Conseils de la Collectivité.

Des commissions communautaires force de proposition

En début de mandat, le Conseil a déterminé le nombre, les membres et les attributions des commissions communautaires.

Les commissions étudient en amont les projets qui seront par la suite soumis au vote du Conseil Communautaire. Elles sont présidées par des Vice-Présidents.

L'avis des commissions est mentionné sur les délibérations. Le travail de ces groupes de réflexion est communiqué au Bureau qui décide de la suite à donner aux divers dossiers.

Il existe à la Communauté de Communes du Briançonnais 6 grands groupes de travail :

- ◆ Attractivité du Territoire - M. GUY HERMITTE
- ◆ Culture, Solidarité et Technologies - M. XAVIER CRET
- ◆ Environnement et Développement Durable - M. HENRY RAOUX
- ◆ Développement Rural - M. THIERRY DUCURTIL
- ◆ Finances - M. PIERRE BOUVIER
- ◆ Commission d'Appel d'Offres - M. ALAIN BAYROU, SUPPLÉANT : M. ALAIN FARDELLA

Le nouveau Conseil Communautaire



Le Conseil Communautaire compte 37 membres titulaires. Il se compose du Président, des Vice-Présidents / Maires et de Conseillers Communautaires présentés ci-après ainsi que 37 membres suppléants. Ils représentent l'ensemble des communes et sont répartis comme sur la carte ci-contre.

Des conseillers à votre écoute...

Briançon



Claire Barnéoud



Jean Sode



Rachid Djefal



Catherine Valdenaire



Philippe Pellorce



Monique Ollapnier



Jean-François Pequy



Harine Escallier



Jean-Pierre Narsapa



Nicole Nusbaumer

Cervièrès



Marc Faure-Brac

La Grave

Jean-Louis Faure

La Salle-les-Alpes



Philippe Michelon



Claudine Fine

Le Monétier-les-Bains



Roger Guplielmetti



Béatrice Hoekhoek

Montgenèvre



Marc Fornesi

Névache



Corinne Meyer

Puy St-André



Léa Roux

St-Chaffrey



Philippe Stockli

Philippe Mariacher



Val-des-Prés



Alain Bloch Trefousse

Villar d'Arène



Nicole Mathonnet

Villard St-Pancrace



Brigitte Borel



Christian Brémond

L'Annuaire des services

Le Siège

Communauté
de Communes du Briançonnais

> Les Cordeliers 04 92 21 35 97
1, Rue Aspirant Jan Fax 04 92 20 38 90
05105 Briançon Cedex accueil@ccbrianconnais.fr

Culture

Centre d'Enseignement Artistique
du Briançonnais

> 35, Rue Pasteur 04 92 21 00 68
05100 Briançon Fax 04 92 20 18 45
ceab@ccbrianconnais.fr

Services de Proximité

Transport / Abattoir Guil-Durance

> 06 86 98 23 34

Centre Funéraire Intercommunal

> 12, Av. Adrien Daurelle 04 92 20 10 77
05100 Briançon Fax 04 92 21 53 40

Social

Crèches

> 8, Ch. Fanton 04 92 21 16 74
05100 Briançon
> Maison du Village 04 92 21 52 50
05100 Montgenèvre

Service de Prévention Spécialisée

> HLM, les Cros - Bât. F1 04 92 20 58 88
Av. René Froger cispd@ccbrianconnais.fr
05100 Briançon

Hébergement d'Urgence

> Av. Jean Moulin 04 92 24 80 37
05100 Briançon

Espace Familles

> 9, Av. René Froger 04 92 44 06 31 tél./fax
05100 Briançon espace-familles@ccbrianconnais.fr

Site : www.ccbrianconnais.fr

Développement économique

Maisons des Saisonniers

> ZAC Les Iscles 04 92 24 70 80
05240 La Salle les Alpes Fax 04 92 24 71 65
saisonniers@ccbrianconnais.fr

Environnement

Déchetteries

> de la Clarée 04 92 20 06 03
La Vachette - 05100 Val des Prés

> de la Guisane 06 87 19 04 51
Route des Guibertès - 05220 Le Monétier les Bains

> de Fontchrienne 04 92 20 56 88
Route de l'Izoard - 05100 Briançon

> du Pays de la Meije 06 83 61 95 41
RN 91 - 05480 Villar d'Arène

Une démocratie locale encouragée...



La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)...

Le 21 octobre 2006, la Collectivité a créé volontairement, alors qu'elle n'y était pas tenue légalement, la Commission Consultative des Services Publics Locaux afin de placer l'utilisateur au cœur des missions des services publics, d'améliorer la qualité des prestations et de rendre plus lisible et transparente l'action publique auprès des habitants. Sont concernés par cette structure : les Pompes Funèbres, le Théâtre "Le Cadran", la Collecte des ordures ménagères et l'exploitation des déchetteries, l'Assainissement ainsi que la SAEM Grand Briançonnais Patrimoine qui gère les Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs.



Contexte règlementaire...

Les dispositions prévues par l'article 5 de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002, article L1413-1 (modifié par la loi n°2007 du 20 décembre 2007 - art. 13) prévoient : "Les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. **Les établissements publics de coopération intercommunale dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants peuvent créer une commission consultative des services publics locaux dans les mêmes conditions**". La Communauté de Communes du Briançonnais compte moins de 20 000 habitants, de plus la loi donne la possibilité de créer une CCSPL sans toutefois contraindre la Collectivité. Ainsi la mise en place de cette structure est due à la seule volonté de transparence de la Communauté de Communes vis-à-vis de sa population.

La CCSPL, pour quoi faire ?

- ♦ On y examine : les rapports des délégataires qui comportent les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes aux services, les compte-rendus sur la qualité et les prix du service public d'assainissement et des ordures ménagères ainsi que les bilans d'activités exploitées en régie et dotées de l'autonomie financière (Théâtre et Pompes Funèbres).
- ♦ Elle permet aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur les activités déléguées par la Communauté de Communes.
- ♦ Les représentants des usagers à la Commission sont consultés sur certaines mesures relatives à l'organisation des services concernés et peuvent émettre des propositions visant à améliorer les services publics.
- ♦ La CCSPL est consultée préalablement à toute nouvelle délégation de service, tout projet de création de service public, en délégation ou en régie doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sa composition :

- ♦ **Le Collège des élus : 5 membres de l'Assemblée délibérante de la Communauté de Communes.**
- ♦ **Celui des Associations : 6 représentants** (Associations de commerçants, culturelle, sociale, d'usagers de l'eau...).
- ♦ **Et un groupe de 6 personnes qualifiées susceptibles de participer aux travaux de la CCSPL** (Les représentants des entreprises délégataires ainsi que le Directeur Général des Services de la Collectivité).

Qu'est-ce qu'une délégation de service public ?

C'est un contrat par lequel une personne morale de droit public (CCB) confie la gestion d'un service public, dont elle est responsable, à un délégataire public ou privé.

Le délégataire peut construire des ouvrages ou acquérir les biens nécessaires à l'exercice de la compétence que la Collectivité lui a confié.

Des petits chouchoutés...



Amélioration et augmentation des structures d'Accueil de la Petite Enfance...

Une nouvelle Crèche pour le Briançonnais...

La Communauté de Communes du Briançonnais aménage actuellement sa troisième crèche, pour un **budget de 889 000 €** ; après l'ouverture, il y a plus d'un an, du Village Communautaire de Montgenèvre à l'année pour les moins de 3 ans ainsi que la récente création de l'Espace Familles du Briançonnais destiné à développer les modes alternatifs de garde grâce au Relais Assistantes Maternelles. **Ce nouvel équipement permet l'accueil d'une soixantaine d'enfants et sera ouvert au premier trimestre 2009.** Le maître d'œuvre est Architecture Factory.



La Crèche de la Guisane...



Une ambiance et des équipements soignés :

- ♦ La future Crèche de la Guisane se situe à Saint-Chaffrey dans l'ancienne école de la Commune et fait 390 m². Celle-ci se compose de trois zones à partir de l'espace d'accueil principal. Une zone des petits, accessible depuis l'accueil, avec une terrasse protégée et aménagée. La zone des moyens et des grands enfants possède une entrée directe depuis la cour. La salle de restauration est installée à proximité de l'accueil.
- ♦ **Le cheminement y est ludique grâce à une ambiance chaleureuse et douce.** Les sols sont traités selon un schéma de couleurs précises, en adéquation avec la circulation des personnes.
- ♦ **La nouvelle entrée de la Crèche respecte les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,** un cheminement paysager y est proposé. La rampe d'accès sinueuse s'inscrit dans un espace végétal. Un jardin ainsi qu'un potager sont également créés. Des touches de couleurs sur les barrières, la façade, le bardage... ainsi que l'inscription d'un logo et de dessins figuratifs sur les façades permettent de rendre identifiable facilement le lieu.
- ♦ Enfin et surtout, **la Crèche de la Guisane est un bâtiment écologique** avec la pose de panneaux solaires sur la toiture pour produire de l'eau chaude sanitaire grâce à l'énergie renouvelable qu'est le soleil.



Des aires de jeux neuves pour le Village Communautaire...

La Communauté de Communes du Briançonnais a réaménagé au mois d'août dernier une partie des espaces de jeux extérieurs du Village Communautaire de la Petite Enfance à Briançon.

Cette première tranche de travaux, réalisée pendant la fermeture annuelle de la structure, concernait **280 m² de terrain de loisirs situés en face de l'entrée principale. Ce chantier de rénovation englobait le terrassement, la pose d'enrobé et d'un revêtement de sol souple de sécurité pour l'espace des bébés, le remplacement de quatre modules de jeux, dont deux accessibles aux enfants en situation de handicap (toboggan, balançoire...) et l'acquisition de mobilier (bancs, poubelles...) pour 53 000 € TTC.**

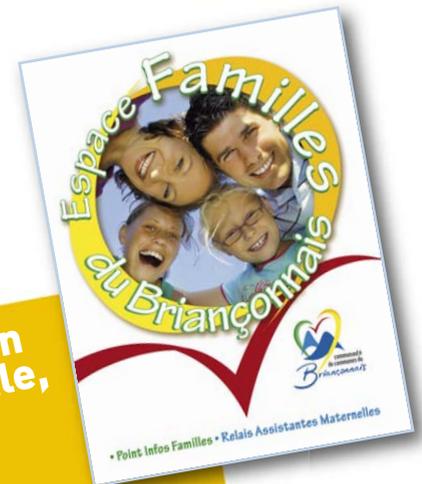
Une deuxième tranche d'aménagements pour les deux espaces extérieurs restants des Farfadets et des Fripouilles, soit 170 m², **sera menée l'été prochain pour 45 000 € TTC.**



Une question sur la famille, la santé, les modes de garde...

Pensez à contacter l'Espace Familles du Briançonnais qui répondra à toutes vos interrogations, vous y trouverez une écoute attentive alors n'hésitez pas !

Tél. 04 92 44 06 31
Contact : Michèle SCOTTI
espace-familles@ccbrianconnaiss.fr



La collecte sélective des déchets améliorée...



Des aménagements et des actions pour toujours plus de tri sélectif...

La Communauté de Communes du Briançonnais n'a de cesse de développer les moyens nécessaires à l'augmentation du geste de tri et à la préservation de notre qualité de vie. Preuves en sont les nombreuses actions menées dernièrement : résorption du massif de déchets et réhabilitation de l'ancienne décharge de Fontchristianne (2 900 000 €), recrutement d'un Ambassadeur du Tri, renforcement de la sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, création de nouveaux outils pour vous guider dans le tri... Son action est complète et cohérente en la matière.



Avant...

Réhabilitation de la Déchetterie de Fontchristianne...

Pour faire suite à la résorption du massif de déchets et son intégration paysagère d'un montant de **1 865 751 €**, la Communauté de Communes a achevé, en novembre dernier, la requalification complète de la déchetterie de Fontchristianne. Ceci afin de mettre l'équipement de stockage et de collecte des ordures ménagères aux normes européennes en le modernisant et en le restructurant mais aussi afin de faciliter le tri sélectif des Briançonnais pour **858 424 €**.

Hier

- ♦ Une déchetterie hors normes.
- ♦ Des produits dangereux déposés à même le sol sans précaution (batterie, peinture...).
- ♦ Des casiers en nombre insuffisant.
- ♦ Un accès dangereux.



Pendant...



Aujourd'hui

- ♦ Réaménagement complet de la déchetterie.
- ♦ Un nouvel accès plus adapté.
- ♦ 7 casiers pour accueillir en toute sécurité les déchets et mieux trier.
- ♦ Une déchetterie aux normes européennes, respectueuse de l'environnement.
- ♦ Des aménagements paysagers de qualité.



Inauguration de la Déchetterie le 14 novembre 2008...



Après travaux...





Bon à Savoir...

Pour vos encombrants ménagers (sommiers, réfrigérateurs...), gros cartons, ferrailles, gravats, déchets verts, déchets toxiques (batteries, solvants)... :

4 déchetteries sont à votre disposition sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais.

NB : La Collectivité organise 6 collectes d'encombrants par an. Renseignez-vous auprès de notre service déchets afin de connaître les dates de passage dans votre Commune.

ATTENTION :

Vous devez déposer vos encombrants, uniquement lors de leur jour de ramassage, sur la voie publique. Le prestataire n'a pas le droit de rentrer dans les propriétés privées.

Les chiffres clés du Tri...

Un français génère 360 kg par an d'ordures ménagères. La France est en retard par rapport à d'autres pays européens, seul 13% des déchets sont recyclés actuellement. La Collectivité est pour sa part à 11% aujourd'hui, contre 7 % en 2001, de déchets triés sur les 14 000 tonnes que nous générons chaque année. Des efforts restent à faire.

EMBALLAGES RECYCLABLES

Les chiffres pour le tri des emballages progressent moins rapidement que les autres. Les efforts sont à concentrer sur ceux-ci. Cependant, entre 2006 et 2007 une forte augmentation est à noter, ce qui est très positif. La communication accrue menée par la Collectivité n'est pas étrangère à cette évolution favorable. Notons les efforts faits pour trier les cartonnettes.



PAPIER/JOURNAUX/MAGAZINES

Tout comme pour les emballages les quantités de papier ont progressé nettement entre 2006 et 2007. Pour cette catégorie les résultats sont tout de même supérieurs car ils ont presque doublé de 2002 à 2007.



Les tonnages du verre sont encourageants. C'est le produit le mieux trié dans le Briançonnais. Les quantités recyclées ont presque doublé en 5 ans. Attention, l'augmentation de celles-ci a malgré tout été légèrement freinée entre 2006 et 2007. Restons vigilants et actifs.

L'Ambassadeur du Tri du Briançonnais...

La Communauté de Communes qui a pour objectif principal la protection de l'environnement et donc l'augmentation des tonnages de déchets triés a recruté un Ambassadeur du Tri. Celui-ci a pour mission de sensibiliser et d'informer l'ensemble des habitants de l'espace communautaire sur les avantages de la collecte sélective, son fonctionnement, ses résultats, son coût... Le public concerné par son action est multiple. L'Ambassadeur du tri intervient auprès des petits dans les classes avec des animations adaptées en fonction des tranches d'âge. Il échange aussi avec les usagers du service adultes, en porte à porte, ou lors de manifestations spécifiques (colloque, conférence, distribution de caissettes...). Il est toujours disponible pour répondre aux sollicitations et interrogations des habitants.

Si vous souhaitez contacter l'Ambassadeur du Tri de la Communauté de Communes, n'hésitez pas voici ses coordonnées :



Communauté de Communes du Briançonnais
Service déchets
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon Cedex
Tél. : 04 92 21 35 97
j.schocher@ccbrianconnaiss.fr

Nouveau : La réglette mémotri !

La Communauté de Communes du Briançonnais désireuse de développer plus avant les outils à la disposition de ses habitants en matière de collecte sélective a le plaisir de vous offrir "Votre réglette mémotri" avec ce journal.

Celle-ci a pour but de préciser les lieux de dépôts des divers déchets du quotidien, ou plus particuliers, que nous générons.

Vous pourrez dans un index de plus de 100 noms de produits trouver précisément : Où jeter quoi ?



Un assainissement performant pour une eau de qualité...



“Patrimoine et rivières” de nombreuses opérations conduites...

Depuis le lancement du Programme d'investissement “Patrimoine & rivières”, le 5 septembre 2006, les travaux et les actions se multiplient. Cette année la réalisation majeure est l'ouverture de la nouvelle station d'épuration du Briançonnais, Pur'Alpes, qui traite désormais une capacité de pollution de 84 500 équivalents habitants ce qui représente un grand pas pour la protection de l'environnement avec la Durance qui aura désormais la qualité “Eau de Baignade”. Parallèlement à l'achèvement de ce grand équipement, les réfections de canalisations et extensions de réseaux se poursuivent à un rythme soutenu. Enfin, la sensibilisation à la protection du milieu naturel n'est elle non plus pas oubliée avec la reconduction, depuis la rentrée et pour la deuxième année, du programme d'animations pédagogiques dans les écoles du Briançonnais.

Pur'Alpes

Inauguration de la nouvelle unité de traitement des eaux usées du Briançonnais le 28 novembre 2008.



Pur'Alpes en quelques chiffres c'est :

- 8 500 m³ de terrassements.
 - 200 000 heures de travail.
 - 5 000 m³ de remblais.
 - 415 tonnes d'acier.
 - 3 400 m³ de béton.
 - 70 personnes mobilisées
 - 7 entreprises :
- MVMS Architecture, Stam, Allamanno, Cabinet Merlin, Socotec, Degremont et SEERC/Lyonnaise des Eaux.
- 20 406 000 € TTC investis.

La Salle les Alpes

Descente des Choulières et Chemin de la Teinture - Renouvellement de canalisation - Août 2008 - 36 147 €

Sur la commune de La Salle les Alpes, le long du chemin « Descente des Choulières », le réseau d'assainissement était constitué de buses en fibro ciment vétustes et non étanches (notamment au niveau des joints). Au fil du temps, de nombreuses racines ont pénétré le réseau d'assainissement occasionnant la cassure des buses et le bouchage complet du collecteur. Suite à plusieurs débordements d'eaux usées et après un diagnostic télévisé, 156 mètres linéaires de canalisation ont été renouvelés par la SEERC. De plus, le délégataire a procédé au remplacement de canalisation suite à une désobstruction en urgence. En effet, l'effondrement de la canalisation était dû à l'intrusion de racines au niveau d'un branchement de particulier. Un regard de jonction a été créé et 10 mètres linéaires de canalisation changés.



Val-des-Prés

Torrent du Vallon - Renouvellement de canalisation - Juillet 2008 - 2 507 €

Suite à une casse du collecteur traversant le lit du torrent du Vallon, les eaux usées n'étaient plus collectées et occasionnaient une pollution du milieu naturel. 10 mètres linéaires de canalisation d'assainissement ont été renouvelés par le prestataire. Afin d'assurer la pérennité de la nouvelle canalisation, cette dernière a été noyée dans un enrochement bétonné.

Montgenèvre

Rue de Suffin - Réduction des eaux claires parasites - Septembre 2008 - 218 868 €

Le schéma directeur de la Commune de Montgenèvre préconisait la pose de 860 mètres linéaires de canalisation afin de déconnecter les eaux claires provenant du trop plein du réservoir du Serre Blanc du réseau d'assainissement. Après étude de la SEERC, une solution de déconnexion des eaux claires moins coûteuse pour la Collectivité a été trouvée. C'est finalement grâce à la pose de 200 mètres linéaires de canalisation, Rue de Suffin, que les eaux claires ont pu être orientées vers un réseau d'eaux pluviales évitant ainsi le rejet de 450 m³ jour d'eau propre dans les tuyaux d'assainissement. Les économies générées sur ce projet, plus de 100 000 €, permettront de financer d'autres travaux sur le périmètre de la Communauté de Communes.

Concours “Patrimoine et rivières”!

La Classe de M^{me} LACOMBE de CM2, promotion 2008, de l'École Carlhian Rippert, a gagné le concours pour nommer la nouvelle Station d'épuration du Briançonnais. Grâce à leur proposition : “Pur'Alpes”, les écoliers ont gagné une après-midi canoë-kayak qui s'est déroulée dans la joie et l'enthousiasme en juin dernier. Merci encore à tous !



La Collectivité reçoit "La Marianne d'Or" promotion "Grenelle de l'Environnement" pour sa démarche audacieuse en matière d'assainissement



La Communauté de Communes du Briançonnais, en la personne de son Président, Alain BAYROU, s'est vu remettre à Paris, le 17 décembre dernier, la "Marianne d'Or" - Promotion spéciale "Grenelle de l'Environnement" -, qui distingue ainsi les initiatives prises par la Collectivité pour la préservation de son milieu naturel, à travers son ambitieux programme d'assainissement "Patrimoine et rivières" et notamment la réalisation majeure de celui-ci : l'Unité de traitement des eaux usées "Pur'Alpes", inaugurée en novembre dernier.

La reconnaissance national pour le Briançonnais...

Au Pavillon de l'Élysée, le Briançonnais trouve toute sa place aujourd'hui, dans le palmarès des Mariannes d'Or de l'environnement, où il côtoie légitimement, le Conseil Général de Bourgogne, le SMICTOM de Paris, la Communauté d'Agglomération de Besançon, les Villes de Châlons en Champagne, du Cannet-Rocheville et l'Assemblée Nationale.

La récompense de l'engagement sans faille des élus communautaires...

Cette distinction honore la Communauté de Communes du Briançonnais et les élus communautaires qui, depuis 2006, ont assumé le poids d'une décision courageuse, dont la valeur à long terme l'emporte sur le temps politique et dont l'exemplarité est aujourd'hui reconnue à l'échelle nationale.



Visite de "Pur'Alpes" avant son inauguration



Inauguration de "Pur'Alpes", le 28 novembre 2008, en présence de Mme. Isabelle KOCHER, Directeur Général de la Lyonnaise des Eaux



La nouvelle unité de traitement des eaux usées du Briançonnais



Un spectacle d'eau et de lumière était offert au public lors de la Cérémonie

Une caserne moderne pour des Sapeurs-Pompiers dévoués...



Le futur Centre d'Incendie et de Secours de Serre-Chevalier...

Pour faire suite à la première grande réalisation intercommunale qu'est le Centre de Secours Principal de Briançon ainsi qu'aux aménagements complémentaires des Centres d'Incendie et de Secours de Val-des-Prés et de Montgenèvre ; la Communauté de Communes du Briançonnais œuvre de nouveau pour l'amélioration de l'efficacité des secours sur son territoire et la qualité des conditions de travail des équipes. Avec la validation récente du projet de construction du futur Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Serre-Chevalier, la Collectivité conduit, aux côtés des Sapeurs-Pompiers du Briançonnais, la rationalisation des moyens humain et logistique en matière de casernement.

Pourquoi une nouvelle caserne à Serre-Chevalier ?

Actuellement, la Vallée de la Guisane dispose de deux casernes, la première sur la Commune de la Salle-les-Alpes et la seconde au Monétier-les-Bains. L'objectif du projet de la Collectivité est de **mutualiser les moyens sur le secteur en y créant un bâtiment unique pour les deux unités existantes.**

Le CIS de Serre-Chevalier sera construit à équidistance des deux communes face au hameau des Guibertès.



Le projet...

Les travaux du futur Centre d'Incendie et de Secours de Serre-Chevalier **débuteront en juin 2009.** Comme les projets actuels de la Communauté de Communes, **le Centre est respectueux de l'environnement** de par son traitement paysager, la mise en place d'un bac de récupération des hydrocarbures, l'utilisation dans sa construction de produits non polluants ainsi que la mise en place d'une chaudière à bois. De plus la configuration de l'édifice permet à celui-ci de bénéficier d'une forte inertie thermique. Le maître d'œuvre est le Cabinet Monte Cristo.

L'Architecture bien que contemporaine du bâtiment se rapproche de celle de l'habitat local :

L'utilisation du bois en façade et dans les espaces intérieurs, toit en bardeaux... en est la preuve

Le CIS se compose de deux parties :

- ♦ **La partie garage**, dédiée aux engins, est équipée d'un système d'extraction du CO2 lorsque les véhicules démarrent. Celle-ci est quasiment enterrée sous la pente naturelle du terrain pour une intégration paysagère parfaite et une limitation des nuisances sonores pour le voisinage ou de probables constructions futures.

- ♦ **La deuxième partie dédiée au personnel** s'articule sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée accueille vestiaires et locaux techniques tandis que l'étage offre un espace de vie convivial et lumineux avec bureaux, salle de réunion et foyer.

Quelques chiffres...

Coût estimé de la réalisation : 1 500 000 €

Durée des travaux : 12 mois

Surface : 630 m²

Nombre de personnels : 35 à 40 Sapeurs Pompiers

Véhicules : 5 dont une ambulance, deux 4x4 et 2 véhicules techniques

Nombre d'interventions prévu : 300 à 330

Une pluralité de champs d'actions...



Zones d'Activités...

Centre Commercial Sud :

La Communauté de Communes du Briançonnais a réalisé Rue des Couteliers et Rue des Lampiers la réfection de la chaussée, de nouveaux trottoirs et l'aménagement paysager de deux ronds points pour **231 737 €**.



Zone d'Activités de Pont-La-Lame :

La Communauté de Communes du Briançonnais a achevé, en octobre dernier, les aménagements de la nouvelle Zone d'Activités de Pont La Lame à Puy Saint-André : enrochement de la Durance, endiguement du Torrent de Sacha, terrassement, voirie, réseau... **Celle-ci se compose de 13 lots de 400 à 8 000 m², soit 3,7 hectares.** La majorité des terrains est aujourd'hui vendue. La Zone d'Activités permet la création de 30 emplois. Le montant total de l'opération est de **2 970 986 €**.

Reste aujourd'hui à réaliser les espaces verts, une fois que les acquéreurs auront fini le plus gros des constructions afin de ne pas détruire les plantations par le passage des engins.

La dernière étape de finition de la Zone concerne l'aménagement prochain par la DDE d'un carrefour à l'entrée du site, financé pour partie par la Collectivité.



La Résidence de logements saisonniers ouvre cet hiver...

Les travaux de la résidence de logements saisonniers, à Briançon, se sont déroulés selon le planning pré-établi. **Les 34 logements seront prêts pour février prochain.** La location de ceux-ci est réservée aux employeurs du Briançonnais pour leurs employés.

Coût de l'Opération : 1 943 832 €.

Employeurs :

Renseignez-vous auprès de la Communauté de Communes du Briançonnais : Tél. 04 92 21 35 97 auprès de M. Alain CAILLOL - a.caillol@ccbrianconnais.fr

Saisonniers :

Pour toutes vos questions pensez à la Maison des Saisonniers qui vous accueille et vous renseigne tout au long de l'année : Tél. 04 92 24 70 80 – ZA Les Iscles La Salle les Alpes – saisonniers@ccbrianconnais.fr

Record d'affluence pour la navette Haute Clarée cet été...



Comme les années précédentes, les visiteurs ne s'y sont pas trompés et pour cette sixième saison, **ils ont été 49 000 (contre 41 000 en 2007) à emprunter du 11 juillet au 20 août, les navettes mises à leur disposition pour se déplacer laissant ainsi leurs voitures à Roubion ou Névache Ville-Haute** sur le parking réhabilité paysagèrement, dans la cadre

de l'Opération Grand Site, par la Communauté de Communes du Briançonnais. Cela se traduit par une baisse du trafic moyen journalier d'environ 300 à 350 voitures par jour dans la Haute Vallée avec une pointe **le 18 août où le service de navettes s'est substitué à environ 670 passages de voitures !**

De plus en plus de visiteurs utilisent la navette même lorsque la circulation n'est pas réglementée !

Avant 11h (fermeture totale de la route), ils ont été plus de 45% (contre 43% en 2007) à laisser leurs voitures en stationnement et profiter des transports en commun proposés.



Le Géoportail Local du Briançonnais...

Une recherche de parcelle, d'un type de zone du Plan d'Occupation des Sols de votre commune, d'un lieu-dit...

Vous pouvez désormais consulter la cartographie précise du territoire intercommunal sur la base de la photographie aérienne IGN, du cadastre et d'autres données disponibles directement **sur notre site internet : www.ccbrianconnais.fr**

Pour tout renseignement contactez M. Habib FERCHICHE au 04 92 21 35 97 ou par mail : h.ferchiche@ccbrianconnais.fr

Actuellement dans les salles
de cinéma du Briançonnais...

FILM SUR GRAND ÉCRAN

Majestueux Briançonnais



Un film de
Charly Baile
et **René Mannent**

Directeurs de publication : Alain BAYROU, Guy HERMITTE & Laurence FINE assistés de la Commission Attractivité du Territoire

Rédaction : Amélie DASSONVILLE - Maquette & pré-press : Studio Graphique Esqui'ss : 04 92 24 21 34

Crédits photos & illustrations : CCB / Esqui'ss / SEERC / Architecture Factory / Cabinet d'Architecture Monte Cristo / Eco Emballage

BD ORTHO® - IGN PFAR 2000 / Source : Direction Générale des Finances Publiques Cadastre : Mise à jour 2008 / Impression : Imprimerie des Escartons

Imprimé sur papier recyclé - Dépôt légal à parution - INSS : 1774-5950 - Édité à 10 000 exemplaires.

Ce journal est adressé à une partie des habitants à l'aide d'un fichier acheté auprès de la société "Wanadoo data". Conformément à la loi (de 1978 informatique et liberté) vous avez un droit d'accès aux informations vous concernant mais aussi de radiation de ladite liste.